

## Le plan vélo

La Ville vient d'adopter un Plan Vélo ambitieux. Destiné à repenser la ville de demain de façon plus apaisée et équilibrée entre la voiture et les modes doux, ce Plan présente diverses actions concrètes qui vont permettre de rendre la pratique du vélo simple, accessible à tous et sécurisée.

### Concevoir la Ville de demain

La Ville est active depuis plusieurs années pour la promotion du vélo, en particulier dans le cadre de son Agenda des solutions durables. Elle a décidé d'en faire un axe fort de sa politique en s'engageant dans un plan d'actions cohérent, écologique et responsable.

L'idée est bien d'encourager le changement de comportement pour développer les usages du vélo. Pour cela, la Ville souhaite mettre en place un réseau cyclable fluide, lisible et sécurisé, afin d'attirer un maximum d'usagers, des plus jeunes aux seniors, pour tout type de déplacements : domicile-travail, école, activités, courses...

Ce Plan Vélo sera évalué et actualisé régulièrement. Il tiendra compte des expériences de chacun, car les besoins d'aménagements peuvent évoluer. Une communication sera faite chaque année sur son état d'avancement.

### Une méthode de travail s'appuyant sur une expertise citoyenne

Pour mieux comprendre les attentes de chacun et définir les actions à mener en priorité, la Ville a initié une démarche innovante en associant les usagers et non-usagers des mobilités douces.

L'élaboration du Plan Vélo s'est donc appuyée sur un diagnostic participatif :

- › Exploitation d'un questionnaire lancé en novembre 2020 auquel 782 Pessacais ont répondu
- › Des contributions des syndicats de quartiers et des associations partenaires
- › L'analyse technique des services de la Ville, et des études menées par Bordeaux Métropole et de l'Agence d'urbanisme (A'Urba).

**Sur la base de toutes ces réponses, une carte des contraintes identifiées par les usagers a été dessinée, servant de base de diagnostic pour construire le Plan Vélo.**

### Un Plan Vélo défini autour de 3 volets : aménagement, services et sensibilisation

Les services de Bordeaux Métropole et de Pessac ont mené une politique publique cohérente en travaillant sur trois volets d'intervention : aménagements, services et sensibilisation. Pour les aménagements, la stratégie retenue vise les déplacements à l'échelle inter-quartiers et hors du territoire communal avec toujours pour objectif de développer des liaisons performantes et sécurisées pour les déplacements du quotidien.

La Ville, en articulation avec Bordeaux Métropole, a donc déterminé 50 priorités d'aménagements pour la période 2021-2026, soit 26,5 km de voies cyclables aménagées.

La mise en place de certains de ces aménagements pourra se faire de manière progressive via des expérimentations.

## 1er volet : les aménagements

**Ces aménagements cyclables vont s'articuler autour de trois catégories de réseaux :**

- › Les autoroutes à vélo vont conforter un réseau rapide et sécurisé pour des déplacements sur des grands itinéraires afin de rallier d'autres communes pour des trajets domicile-travail. 13 aménagements sont programmés pour un linéaire de 6,4 km, parmi lesquels la création d'un aménagement cyclable sur l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny ou encore la création d'une continuité cyclable avenue Jean Jaurès.
- › Les avenues à vélo sont le réseau principal à l'échelle de la ville. Il facilite les liaisons inter-quartiers. Ce réseau a également besoin d'être conforté. Il s'agit là de sécuriser et d'aménager des itinéraires et de lutter contre les discontinuités. 10 aménagements sont programmés pour un linéaire de voirie de 6,6 km, parmi lesquels : la création de continuités cyclables dans le secteur de Magonty, la requalification d'une partie de l'avenue Nancel Pénard, l'amélioration de l'aménagement avenue Jean Cordier.
- › Les rues du vélo sont des aménagements cyclables de proximité, sur des petits trajets, pour se rendre à l'école, dans les commerces de proximité ou à la gare.
- › 11 aménagements sont programmés pour un linéaire de voirie de 7,8 km, parmi lesquels : la requalification de la rue Romainville, un aménagement cyclable sur trottoir pour la jonction avenue de Beutre-collège Alouette-école Dorgelès-avenue Monbalon, la création d'une liaison vélo sur la rue des Frênes pour relier la passerelle (franchissement de la rocade) à l'école Dorgelès et au collège Alouette.

## 2e volet : les services

En complément des aménagements, divers services vont être proposés sur l'espace public :

- › Développement du stationnement des vélos avec l'installation d'arceaux et l'implantation de box de stationnement sécurisés.
- › Installation de stations de gonflage et de réparation vélos sur les parcours.
- › Fléchage et signalétique des itinéraires cyclables
- › Mise en place d'un service de vélos en libre-service en lien avec Bordeaux Métropole



Dans le cadre des projets d'aménagement/construction des bâtiments publics municipaux, le cahier des charges intégrera

systématiquement la pratique du vélo, sur la base d'une analyse des besoins. Des études sont en cours pour le projet de la piscine Cazalet, pour la rénovation de l'école George Leygues et pour le projet d'extension parking vélo de l'école Aristide Briand.

### 3e volet : la sensibilisation

Afin d'inciter les Pessacais à opter pour des mobilités douces et à mettre en œuvre les bonnes pratiques de partage de l'espace public, qu'ils soient piétons, cyclistes ou automobilistes, la Ville va multiplier les actions de sensibilisation avec :

- › Des actions à destination des jeunes, comme l'attribution d'une aide mobilité pour les 16/25 ans
- › La distribution d'un kit sécurité vélo aux futurs collégiens
- › L'opération « Savoir Rouler à vélo » dans les écoles, afin de donner les bases aux enfants de 6 à 11 ans pour être autonome à vélo
- › Le soutien aux journées « Ecoles sans voiture », comme celles qui se sont déjà déroulées dans les écoles Aristide Briand et Magonty.

Des actions spécifiques de prévention et de sensibilisation à la sécurité routière proposées lors de manifestations municipales, comme la Fête du vélo reconduite en 2022.

## Le plan vélo en chiffres

- › Budget estimé : 9,1 M€ pour 34 opérations avec le concours financier du Fond d'intervention communal et de Bordeaux Métropole
- › 136 km de voies aménagées (chiffres de janvier 2021)
- › 50 priorités d'aménagements
- › 26,5 km de voies cyclables
- › 20 actions

☰ **CONSULTER LE PLAN VÉLO**



## Plan vélo de Pessac

PDF - 16,2 Mo



Sur la base d'une « expertise citoyenne », le Plan Vélo a été défini autour de 3 volets : aménagements, services et sensibilisation. Il s'articule autour de 20 actions et 50 aménagements cyclables prioritaires, soit 26,5 km de voies cyclables aménagées. Découvrez le Plan Vélo !





Ville de  
**PESSAC**

#### VILLE DE PESSAC

Place de la Ve République  
33604 Pessac Cedex

[courrier@mairie-pessac.fr](mailto:courrier@mairie-pessac.fr)

 05 57 93 63 63

 Lundi : 13h30-19h  
Mardi au vendredi : 8h30-17h  
Samedi : 9h-12h (de 9h à 11h :  
uniquement les dépôts de  
dossier carte d'identité ou  
passeport, sur rendez-vous. /  
De 11h à 12h : uniquement les  
remises de passeports et  
cartes d'identité)

SUIVEZ-NOUS